



**Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice,  
« RRSSJ »**

**COORDINATION PROVINCIALE DU NORD-KIVU**

ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel  
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

Tél : +234 (0) 997 720 450, (0) 820 018 584, +243 993 830 093, +243 821 684 428

E-mail : nordkivu@rssi-jrdc.org/goyonmilemba@gmail.com

*Projet d' :*

**« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »**

**RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DU NORD-KIVU  
SEPTEMBRE 2014**

Le RRSSJ, en particulier sa Coordination Provinciale, ainsi que la Société Civile du Nord-Kivu demeurent préoccupés par le sort réservé à Monsieur MUHIMA Abbas, Chargé de Communication du réseau à Goma, victime de disparition forcée et déporté au Rwanda, depuis les affrontements du 11 juin 2014, entre les FARDC et l'armée rwandaise, à Kanyesheja [Territoire de Nyirangongo].

**BCP/RRSSJ/NK/09/2014**

## I. CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS

Le mois de septembre est marqué par l'ouverture du procès des présumés assassins du feu Général MAMADOU MUSTAFA NDALA dans la ville de Beni.

Cet officier supérieur des FARDC assassiné en date du 02 Janvier 2014 précisément dans la Quartier NGADI en commune de RWENZORI, avec deux de ses gardes du corps à savoir le premier sergent TSHILUMBA MADIMBA alias COCO, et le caporal MADO DAGDINZA ELADE.

Ce procès se déroule devant la cour militaire opérationnelle du Nord Kivu siégeant en chambre foraine dans la ville de Beni.

Le dossier est inscrit sous le Rôle Pénal N°015/2014 joint au N°014/2004 et N°018/2004.



*Le jeune MAMADOU ndala MUSTAFA*

La cour est présidée par le premier président MOKAKO MAYA MANDJO, le juge MUKENDI Rapporteur, et trois autres officiers supérieurs de la police et des FARDC comme juges assesseurs, le ministère public est représenté par le Général Major MUKUNTO KIYANA thim.

Parmi les parties civiles; il y'a lieu de citer la succession MAMADOU NDALA MUSTAFA, représenté à l'audience par deux jeunes frères du feu Général MAMADOU à savoir abdoulay NDALA et ANZA ndala BAMBELE, la famille du premier sergent MADIMBA dit coco, et la famille du caporal MADO.

Quant aux prévenus il y'a lieu de citer:

1. AMANI TUMAINI officier FARDC
2. GATONI MUKIZA officier FARDC

3. NZEYIMANA SEBAHIRE FARDC
4. MUMBERE KAMENE civil
5. NGABO IDELPHONSE officier FARDC
6. BIZURU KIGHABO TITO officier FARDC
7. MUGABO BENJAMIN soldat FARDC\*
8. NDABU NDONGALA Arsène alias MANGUDI, FARDC et ancien chauffeur du feu Général MAMADOU décédé au lendemain de sa première comparution à l'audience.
9. MOUSSA BANZA Bob, FARDC et ancien Assistant du feu Général MAMADOU
10. SAFARI BANGAMWABO, FARDC élément de la garde du feu Général MAMADOU
11. BIROTSO NKOSI NZANZU, officier FARDC
12. MASIKA MUPIRA Viviane, officier FARDC
13. YUSIYA MBALE HASSAN élément ADF
14. OMARI, élément ADF décédé
15. DINI, élément ADF décédé
16. RICHARD, élément ADF décédé
17. JAMIL MUKUL, élément ADF en fuite\*
18. KIVUMBE, élément ADF en fuite
19. KASESE, élément ADF en fuite
20. MWANA MWANA, élément ADF en fuite
21. TOYO, élément ADF en fuite...

Nous reviendrons sur le chef d'accusation de chacun des prévenus, ainsi que le sort de chacun et le déroulement de l'audience, qui se tenait rappelons le, à l'esplanade de la tribune du 8 Mars en face de la Mairie de Beni.



*Les membres de la cour opérationnelle du Nord Kivu, devant le reste du véhicule de feu Général MAMADOU dans l'enceinte de l'ONC à Beni, photo RRSSJ Beni*

Quant à la situation sécuritaire près de 70 000 élèves de la province du Nord-Kivu auront difficile à retourner dans leurs différentes écoles à la rentrée scolaire , (**a indiqué mardi 21 août 2012 la représentante de l'Unicef à Goma**). La même source souligne que la situation sécuritaire qui s'est détériorée depuis le début du mois de mai de l'année en cours dans cette partie du territoire congolais est à la base de cette difficulté. Les élèves en déplacement dans de territoires sous contrôle du Gouvernement congolais seront intégrés dans différents établissements scolaires situés dans ces différents territoires ; par contre la tâche risquerait d'être difficile pour ces élèves qui sont encore dans des zones occupées par les mutins, principalement le territoire de WALIKALE en proie aux groupes armés RAIA MUTOMBOKI, les localités d'IENGETI dans le territoire de Beni avec les ADF NALU dont la montée en puissance ne cesse de préoccuper plus d'une personne.

En Territoire de Nyiragongo, la population vit la tracasserie des militaires qui ravissent l'argent, téléphone et le produit des récoltes, et menacent la population car ayant des mois impayés.

## **II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE**

### *2.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorités civiles locales, Commandement de la PNC et des FARDC...]*

#### *a). La réforme de la Police Nationale*

#### **2.1. Actions menées par les acteurs étatiques**

- ⇒ Le Vice Gouverneur du Nord Kivu Maitre Feller LUTAICHIRWA vient de décréter le territoire de MASISI territoire sans armes, il s'agit d'un vaste programme exécuter conjointement avec les FARDC et la PNC et visant à lutter contre la possession d'armes par les civils y compris les militaires dans leurs résidences sans aucune justification valable, c'est ainsi qu'une identification était faite sur la question de la maîtrise du nombre d'officiers et les éléments de leurs garde;
- ⇒ Les réunions hebdomadaire du conseil provincial de sécurité se poursuivent dans l'ultime objectif de lutter contre l'insécurité dans les villes et territoires du Nord Kivu.

**Réforme de la police** : renforcement de la police dans le territoire de Nyiragongo, cependant les activités au sein de l'école de police de Goma à Mugunga connaissent un choc avec la fermeture du bureau d'EUPOL à Goma, il en est de même pour les FARDC avec EUSEC.

**Réforme des FARDC**: le procès Mamadou, possède un caractère pédagogique et rappel aux hommes en armes selon les dire du Général MUKUNTO officier du ministère public, que la réforme de l'armée est avant tout la discipline au sein des FARDC

## 2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques

- ◇ Echanges en date du 03 septembre entre la délégation du RRSSJ Nord Kivu et le nouveau commandant de la Police Ville de Goma, le commissaire supérieur principal YOMBI très connu par les membres du RRSSJ Nord Kivu pour avoir supervisé les opérations d'identification des policiers du Nord Kivu aux côtés des observateurs du RRSSJ Nord Kivu, les échanges avaient tournés autour de la question de la mise en œuvre de la police de proximité dans la ville de Goma.
- ◇ Publication du deuxième rapport du groupe de travail de la société civile sur la mise en œuvre de l'accord cadre et la résolution 2098, et sa présentation aux acteurs de la société civile par le coordonnateur National du RRSSJ à l'hôtel la joie PLAZZA de Goma.
- ◇ Publication d'un communiqué de presse par la Coordination Territoriale de la Société Civile Nyiragongo compte tenu de la situation d'insécurité que traverse la population en générale et en particulier celle du groupement de Buhumba, suite aux différents cas de tracasserie et extorsion durant le mois de septembre. A cet effet, la Coordination de la Société Civile du Territoire de Nyiragongo avait alerté les autorités tant civile que militaires de la Province du Nord-Kivu d'une part et du Gouvernement Central d'autre part afin que les mesures urgentes soient prises pour la sauvegarde de la cohabitation pacifique entre les éléments FARDC et la population de la dite entité. Cependant, après constant amertume, le retard de paiement du solde des militaires serait à la base de toutes les peines qu'endurent la paisible population.
- ◇ Publication en date du 11 Septembre du communiqué de presse de la coordination provinciale de la société civile du Nord Kivu exprimant sa désapprobation de la révision constitutionnelle et rappel la situation d'incertitude de son membre ABBAS MUHIMA toujours en disparition forcée au RWANDA.

## III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTAS OBTENUS AU COURS DU MOIS DE JUIN 2014

### a) De la réforme du secteur de sécurité

- La faible présence militaire et policière dans les localités qui jadis étaient les bases des rebelles ADF NALU;
- L'insécurité grandissante sur la route GOMA –BUTEMBO, et l'émergence du phénomène d'enlèvement des enfants à Goma, Beni, et Butembo.

### b) Mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098

- La publication du deuxième rapport sur la mise en œuvre de l'accord cadre et de la résolution 2098 par le groupe de travail sur le suivi et la mise en œuvre de l'Accord-cadre et la Résolution 2098, dont le RRSSJ est partie prenante;

- Présentation du dit rapport aux acteurs de la société civile, aux acteurs étatiques ainsi que les acteurs impliqués dans la réforme du secteur de sécurité par le coordonnateur national du RRSSJ Emmanuel KABENGELE dans la ville de Goma, précisément à l'hôtel la joie PLAZZA

### **3.2. Résultats obtenus au cours du mois**

- ⊗ L'interaction avec les autorités de la PNC et FARDC sur la situation d'insécurité dans le territoire de Nyiragongo;
- ⊗ L'obtention de la collaboration du commandement POLICE ville de Goma avec le RRSSJ sur les questions sécuritaires, et le suivi de la mise en œuvre de la police de proximité à Goma.

## **IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS**

### **4.1. Les enjeux**

- ⊗ La question de la résurgence des ADF NALU dans le grand nord, pourtant supposés maîtrisés avec les opérations SOKOLA.

### **4.2. De défis**

- ⊗ La protection des défenseurs de droits de l'homme, car le cas d'Emmanuel MUHIMA Abbas reste une illustration

### **4.3. De recommandations majeures**

#### *Au Gouvernement de la République*

- ☐ De tout faire pour le payement du solde des militaires en faveur des unités déployées dans les territoires du Nord Kivu ;
- ☐ Activer le fonctionnement de l'inspectorat des forces armées de la RDC pour la gestion de cas d'indisciplines n'entrant pas dans les compétences des juridictions militaire

Fait à Goma, le 30 septembre 2014

***Le RRSSJ/Nord-Kivu***